

## Deuxième réunion Congés 2022

**La direction revient sur sa proposition aberrante. Elle annonce :**

- Les congés principaux en semaine 30,31 et 32.  
(du 25 Juillet au 14 Aout inclus.)
- Semaine 52 : du 23 décembre au 31 décembre 2022.
- Le pont du 31 Octobre (Toussaint, confirmation CSE Septembre)
- 1 semaine flottante restant à la disposition du personnel.

### **Pour le VSD**

- **Les congés principaux en semaine 30,31 et 32.  
(du 25 Juillet au 14 Aout inclus.)**
- **Semaine 52 : du 23 décembre au 31 Décembre 2022  
inclus. Reprise le 01 janvier 2023 en horaire aménagé.**

**La journée de solidarité sera le 15 Août 2022.**

- ✚ Avec cette proposition, il resterait au personnel d'équipe :  
A = 7,2 jours ; B = 6 Jours ; C = 7,2 jours de congés payés
- ✚ Pour le personnel de normal : 5 jours de JRTT bloqués. (2 jours débloqués au CSE de juillet le reste en septembre)
- ✚ Augmentation de l'absentéisme à 10% pendant les congés scolaires.
- ✚ Un formulaire sera distribué à chaque collaborateur par la hiérarchie pour le positionnement de la 4ème semaine flottante.

***Votre Confiance est notre Force Vos conditions de Travail notre Combat***